

peu de temps avant sa mort il adressait aux jeunes libéraux de London (Ont.) :

Ayant fourni une longue carrière, je vous rappellerai que de nombreux problèmes s'imposent déjà à votre attention, problèmes qui se rattachent aux différences de race et de religion, aux différends d'ordre économique, aux aspirations et aux devoirs de la nation. Laissez-moi vous dire que pour la solution de ces problèmes vous avez le guide sûr et le flambeau infaillible si vous vous rappelez que la foi est préférable au doute et que l'amour vaut mieux que la haine. Vivez donc, combattez donc et employez-vous de manière à jouer votre rôle, à relever sans cesse le niveau de la vie durant votre carrière.

Monsieur l'Orateur, j'ai l'honneur de proposer l'adresse en réponse au discours d'ouverture de la session.

M. PAUL MERCIER (Westmount-St-Henri) (Texte) : Monsieur l'Orateur, ce quatorzième Parlement du Canada s'est ouvert suivant les cérémonies d'état d'usage au milieu du concours de la multitude en un commun accord de louanges envers Dieu et notre Souverain le Roi George V.

J'apprécie hautement l'honneur que m'a fait le premier ministre en m'appelant à seconder l'adresse en réponse au discours du trône. C'est un honneur qui rejaillit sur les électeurs de la division Westmount-Saint-Henri.

Soyez assuré, monsieur l'Orateur, qu'en me levant dans cette auguste assemblée de la nation, j'ai entrevu toutes les responsabilités qui m'incombent en ce moment. Une fois ma tâche accomplie, je ne regretterai qu'une chose : celle de n'avoir pas été à la hauteur de la mission qu'on a cru devoir me confier. Je prie dès maintenant mes collègues d'être indulgents à mon égard et d'attribuer plutôt à mon manque d'expérience parlementaire les faiblesses de mon début dans cette Chambre.

Seconder l'adresse dans ma langue maternelle, c'est saisir l'heureuse occasion de rendre hommage à mon Roi, à mon pays, à ma province et à ma race; c'est en même temps acquitter une dette envers nos ancêtres pour l'héritage qu'ils nous ont légué en nous dotant de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord; c'est permettre au fils reconnaissant de se souvenir de sa province natale; c'est marquer en outre le retour vers nos meilleures traditions; c'est remonter à la source de nos libertés constitutionnelles; c'est enfin, monsieur l'Orateur, consacrer à nouveau l'usage officiel de la langue française dans les débats sur l'adresse et dans l'administration des affaires de ce pays.

Des élections générales ont eu lieu le 6 décembre dernier. Le gouvernement

Meighen et ses partisans n'ont pas vu leurs œuvres et leur programme politique ratifiés par l'électorat. Au contraire, le peuple canadien a donné sa confiance aux libéraux, a fait de ceux-ci ses mandataires autorisés sous la direction d'un ministre libéral ayant à sa tête l'honorable William Lyon Mackenzie King, jeune et brillant successeur de Laurier. Le pays a acclamé le nouveau ministère composé d'hommes d'état distingués, tous responsables au peuple suivant l'esprit véritable de notre constitution. Comme en 1896, lors de la création du ministère Laurier, la population du Canada envisage avec confiance l'avenir, confiante en l'étoile de ceux qui, désormais préposés à la sauvegarde des traditions canadiennes, dirigent les destinées du pays.

Dans ces assises parlementaires relevées de leurs cendres avec tant de splendeur, je sens palpiter, monsieur l'Orateur, dans l'élite qui m'entoure, symbolisant les neuf provinces de la Confédération, comme l'âme anxieuse de la patrie.

Le Canada subit le contre-coup de la crise mondiale; une ère de lourdes responsabilités est son lot. Les revenus ne suffisent plus à payer la dette nationale et à maintenir l'administration fédérale sur ses bases. Le peuple est inquiet, il souffre. Les cheminées des usines fument moins à raison du chômage. Nos concitoyens s'imposent des sacrifices, prouvant par leur attitude calme et digne que la solidarité du malheur doit, un jour ou l'autre, leur mériter une meilleure part.

Représentant du peuple, je ressentais les impressions intimes de mes électeurs et avec eux il me tardait d'entendre de la bouche du Gouverneur général, dans le discours du trône, un message de bons souhaits et aussi le programme de législation du gouvernement au cours de la présente session.

Monsieur l'Orateur, permettez-moi de saluer Son Excellence le Gouverneur général, délégué officiel au Canada de notre Souverain. Lord Byng de Vimy n'est pas un inconnu pour nous. Nos soldats l'ont connu sur les champs de bataille des Flandres; il a été leur général; il les a commandés sous la mitraille à Vimy. Ensemble, ils ont participé aux mêmes victoires. De retour dans la patrie, nos guerriers ont chanté sa renommée, son urbanité et ses éminentes qualités de cœur et d'esprit. Mieux que quiconque, Son Excellence comprendra combien notre Canada s'est grandi par les faits d'armes de nos armées triomphantes et par les cendres de nos